

Au Conseil intercommunal du SIDERE

Rapport de la Commission des Finances chargée d'étudier le préavis N° 33 / 2021-2026 relatif au budget 2025

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance le mercredi 13 novembre 2024 à 17h30 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents les membres de la Commission des Finances suivants :

Madame Valérie Schlup, Commune de Rolle

Messieurs Philippe Parmelin, Commune de Bursins

Andreas Meyer, Commune de Féchy

Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle

Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel (rapporteur)

Tous les membres de la Commission des Finances sont présents.

Sont également présents, Mme Maud Bauduret, cheffe de service du SIDERE, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

1. Généralités

Au 1er janvier 2025 le SIDERE adoptera le nouveau plan comptable harmonisé MCH2. Afin de pouvoir comparer plus facilement le budget 2025 avec les résultats et budgets des années précédentes, le budget 2025 est encore présenté sous l'ancien plan comptable.

Après la présentation du budget 2025 par M. Francis Mondoux, la CoFin a posé des questions sur certains aspects du budget, notamment les postes qui présentent des différences importantes par rapport au budget 2024 ou qui méritaient des explications complémentaires.

Le budget 2024 reprend les éléments de construction du précédent plus toutes les informations et expériences obtenues depuis le début de l'exploitation. Le budget 2025 englobe d'importants travaux de rénovations et de remplacements de conduites et équipements qui ont déjà été identifiés.

Le budget 2025 montre un excédent des charges de CHF 1'743'950.34 pour un montant total des charges de CHF 4'937'580.34. Le montant total des charges est en baisse par rapport aux comptes 2023 (moins CHF 521'022.64 soit - 9.5 %) mais en augmentation par rapport au budget 2024 (plus CHF 45'392.64 soit + 0.93 %). Malgré l'excédent des charges, les revenus permettent de couvrir les dépenses d'administration, d'exploitation, des intérêts de la dette à long terme et des amortissements comptables, car certains travaux d'entretien seront couverts par des prélèvements sur le fonds de réserve pour travaux futurs d'un montant de CHF 1'743'950.34.

En plus le budget contient aussi des revenus latents, non budgétisé pour des raisons de prudence, notamment au compte 810.4341 Taxes de raccordements.

Comparés aux comptes 2023, les frais administratifs budgétisés (comptes 802) sont en augmentation de CHF 156'130.29 (22.9 %). Les variations les plus significatives du compte 802 sont, plus CHF 43'898.11 (compte 802.3151 Entretien mobilier et informatique), et plus CHF 92'703.10 (compte 802.3222 Intérêts des dettes à long terme).

En ce qui concerne les frais d'exploitation (comptes 810) nous pouvons constater une diminution de CHF 683'911.82 (14.5 %) par rapport aux comptes 2023.

La raison est principalement un amortissement supplémentaire du patrimoine administratif (compte 810.3320) de CHF 1'568'315.02, ceci malgré une augmentation de l'entretien du réseau de de distribution (compte 810.3144.02) de CHF 593'099.98.

La CoFin dans son ensemble est de l'avis que le budget 2024 a été établi selon les prévisions et estimations les plus réalistes possible et que le principe de la prudence a été appliqué afin de tenir compte des incertitudes et des erreurs éventuelles, qui font toujours peser un risque sur tout exercice de prévision.

2. Détails des comptes

801.3002 Vacations du Comité de Direction

Ce poste est en léger diminution par rapport au budget 2024.

802.3011 Traitement du personnel (administratif)

La masse salariale du secteur administratif est de CHF 260'000.00, en diminution de CHF 50'000.00, soit - 16.1 % par rapport au budget 2024. Cette diminution s'explique par les coûts liés à la résiliation des rapports de service avec l'ancien chef de service. Le budget comprend toutefois une compensation de l'augmentation de l'index du coût de la vie et le paiement d'une gratification éventuelle.

802.3151 Entretien mobilier et informatique

L'augmentation de ce poste d'env. CHF 43'900.00 est dû à l'hébergement, la maintenance des serveurs, des licences pour la géomatique et un contrat de Managed Services pour 9 postes de travail. En plus la création d'un guichet cartographique WEB pour un montant de CHF 20'000.00 est prévue.

810.3011 Traitement du Personnel (exploitation)

La masse salariale du secteur exploitation est de CHF 495'00.00, en augmentation de CHF 15'800.00 soit + 3.3 % par rapport au budget 2023. Cette augmentation est due à la compensation de l'augmentation de l'index du coût de la vie et le paiement d'une gratification éventuelle.

Le budget comprend aussi l'augmentation de salaire de deux aides fontainiers qui devront obtenir leur brevet de fontainier en 2025.

810.3123 Electricité

L'augmentation du montant de ce poste de CHF 40'000.00, soit de 10.5 %, correspond à la prévision de l'augmentation du coût de l'électricité ainsi que l'augmentation de la consommation à la station d'Oujonnet (augmentation du pompage).

810.3141 Entretien des ouvrages et machines

Ce poste est en diminution de CHF 637'600.00 par rapport au Budget 2024. Une grande partie des charges sous ce compte sont maintenant comptabilisé sous le compte 810.3144.02 Entretien réseau de distribution. D'où cette diminution des coûts.

810.3144.02 Entretien réseau de distribution

L'augmentation de CHF 649'500.00 par rapport au budget 2024 est principalement dû au transfert d'un gros montant du compte 810.3141 Entretien des ouvrages et machines.

310.3144.04 Réparation fuites d'eau

Dès 2025 le SIDERE a prévu d'activement rechercher des fuites d'eau sur leur réseau de 170 km. Cette stratégie permettra de diminuer les pertes d'eau sur l'ensemble du réseau.

810.3801.01 Attribution fond de réserve renouvellement compteurs

Ce fond a été créé afin de financer le remplacement des 4'000 compteurs qui devrait intervenir d'ici 3 à 4 ans. Le coût de ce remplacement est estimé à CHF 1'120'000.00. Les attributions au fonds prévus dans le budget 2025 porteront ce fonds de réserve à CHF 1'000'000.00.

810.4351 Taxes au m³

Les prévisions de vente d'eau de CHF 1'800'000 sont identiques au budget 2024.

810.4651 Subsidés ECA & Divers

Le montant de ce poste de CHF 351'350.00 est une estimation en fonction des travaux planifiés. Le montant est en diminution de CHF 31'400.00 (9.5 %) par rapport au budget 2024. Il s'agit d'une estimation en fonction des travaux qui seront terminés en 2025.

810.4809 Prélèvement sur fond de réserve pour travaux futurs

Le montant de CHF 1'743'950.34, prélevé sur le fonds de réserve pour travaux futures, correspond au résultat comptable prévu de l'exercice 2025, c.à.d. un excédent des charges du même montant.

3. Conclusions

La Commission des Finances, à l'unanimité des membres, vous demande Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les conseillers, d'accepter le préavis N° 33/2021-2026 du CoDir du SIDERE tel que présenté, et de prendre la décision suivante :

- d'adopter le budget 2025 tel que présenté.

Perroy, le 30 novembre 2024

Pour la Commission des finances

Valérie Schlup

Philippe Parmelin

Steve Jaquier

Andreas Meyer

Hans-Peter Brunner (rapporteur)